



LE LAROCHELLOIS

AVRIL 2026

MOT DE BIENVENUE

Bonjour chers Larochelloises,

Le printemps arrive à grands pas et ce sera le temps idéal pour nettoyer et mettre en valeur votre terrain. Nous en profitons donc pour vous rappeler certaines obligations prévues à la réglementation municipale, toutes disponibles sur le site internet de la municipalité.

État de propreté du terrain

Le propriétaire, le locataire ou l'occupant a l'obligation de conserver son terrain dans un état de propreté adéquat. Cette obligation est valable pour toutes les parties de la propriété visible de la rue ou des propriétés voisines.

Hautes herbes

Dans les zones d'habitation ou commerciale, il faut couper les broussailles ou le gazon lorsqu'il atteint au maximum quinze (15) centimètres.

En zone industrielle il faut s'assurer que les broussailles ou l'herbe soient coupées au moins une fois par année, entre le 1er juillet et le 31 juillet.

Rebuts sur la propriété privée

Le propriétaire, le locataire ou l'occupant ne doit pas laisser des déchets ou des ordures ménagères s'accumuler à l'intérieur ou autour d'un bâtiment, ou sur

un terrain privé incluant l'emprise excédentaire de la voie publique, de façon à nuire au bien-être et au confort d'une ou de plusieurs personnes du voisinage.

Feux en plein air

Pour allumer un feu à ciel ouvert vous devez faire une demande de permis. Le formulaire de demande est disponible sur le site internet de la municipalité. Une fois rempli, vous devez le transmettre à deux endroits en même temps, soit :

- Le Service de Sécurité Incendie de la ville de Waterloo : preventionincendie@ville.waterloo.qc.ca, et
- La municipalité : info@sadlr.quebec

Les feux à ciel ouvert ne doivent pas servir à brûler des déchets, des ordures ménagères, ni même des feuilles mortes ou du gazon.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme au 450- 539-1654 poste 4, ou encore par courriel au insp@sadlr.quebec

Martin Riel, Inspecteur en urbanisme et environnement

COMITÉ PATRIMOINE

Chers citoyens-nes,

Des nouvelles de votre comité église; le projet de requalification du bâtiment n'est pas mort, seulement en suspens puisque le CPTRQ a mis sur pause tous les projets qui dépendent de ses subventions.

Cependant, nous avons obtenu, auprès du gouvernement du Québec, via le Programme d'ententes en patrimoine, géré par la MRC, une subvention de 70 000 \$ dont 50 % doit être financée par la municipalité, somme prévue aux budgets 2025, 2026, 2027.

Le montant servira à compléter les études tels, le plan d'affaire, le plan financier ainsi que les services d'ingénierie. Ces travaux seront effectués à l'automne 2026.

Une consultation publique suivra afin de présenter les résultats.

Suzanne Casavant, conseillère



DATES IMPORTANTES

Séance du conseil, 18h	5 mai et 2 juin
Ordures	7 mai et 4 juin
Compost	Tous les vendredi jusqu'au 20 novembre
Recyclage	17 avril, 1 ^{er} , 15 et 29 mai
Écocentre hivernal (Melbourne)	4 avril
Écocentre régional (Melbourne)	Ouverture le 29 avril
Écocentre occasionnel (Valcourt)	25 avril, 9 et 23 mai, 6 juin
Collecte des RDD, (résidus domestiques dangereux)	Aréna de Valcourt, 9 mai
2 ^e échéance de taxes municipales	12 mai
Distribution des petits arbres	19 mai, 15h à 17h30

Les bureaux de poste et municipal seront fermés pour la journée nationale des patriotes le 18 mai.

SONDAGE SUR LES PLASTIQUES AGRICOLES

La MRC, conjointement avec l'UPA-Estrie et le syndicat local, souhaitent sonder les agriculteurs afin d'obtenir des informations sur les types de pellicule plastique à la ferme et connaître vos préférences pour une gestion efficace de ceux-ci.

Les réponses permettront d'identifier des opportunités d'améliorer le programme de récupération des plastiques agricoles. Voici le lien le sondage : <https://arcg.is/ziPC51>.

En participant, vous contribuez à ajuster le programme à votre réalité!

Pour faire publier un article, l'envoyer en fichier modifiable à info@sadlr.quebec Prochaine date de tombée : 31 mai

Horaires du bureau municipal 9h00 à 12h00, 13h00 à 16h30

Administration : Lundi au jeudi

Urbanisme et environnement : Jeudi

142, rue Principale Est, Sainte-Anne-de-la-Rochelle (Québec) JOE 2B0

Tél.: 450-539-1654

Courriel général: mun@sadlr.quebec

site web: steannedelarochelle.ca

RECONNAISSANCE MUNICIPALE À MAJELLA RENÉ

Le conseil municipal a, le 27 mars dernier, reconnu l'engagement et le dévouement exemplaire de Mme René, directrice-générale de la municipalité de 2003 à 2024. Le média numérique Le Val-Ouest (val-ouest.com) propose un article à cet effet en date du 10 avril.

La population est invitée à prendre un moment pour partager un souhait ou un souvenir à son attention! Une boîte pour recueillir les messages a été placée dans l'entrée du bureau municipal, près de la boîte à livres. Papiers et stylos sont également à disposition.



RAPPELS MUNICIPAUX

DISTRIBUTION D'ARBRES

La distribution d'arbres, gracieuseté du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs se tiendra le 19 mai prochain de 15h30 à 17h30 au bureau municipal. Jusqu'à 3 arbres par personne pourront être récupérés. Les surplus pourront servir distribués les jours suivants sur les horaires du bureau.

VISIBILITÉ DE L'ADRESSE CIVIQUE

Pour d'aider les services d'urgence à se repérer facilement, votre adresse doit être visible de nuit comme de jour. Sur le bâtiment, les chiffres doivent avoir au moins 10 cm de haut et être de couleur contrastante avec le revêtement.

Prenez également quelques secondes pour vous assurer que la plaque de bordure de rue fournie par la municipalité est bien visible et encore en bon état).

PROTÉGEONS NOS LACS ET COURS D'EAU

La belle saison est à nos portes et nous aurons à nouveau accès à nos rivières et lacs. Souvenez-vous que, pour protéger la qualité de l'eau, une bande de végétation mature doit être conservée en bordure de ceux-ci. Cette bande doit avoir une profondeur de cinq mètres et se calcule à partir de la ligne des hautes eaux (début des plantes terrestres) jusqu'à l'intérieur de votre terrain.

COMMENT EST L'EAU DE VOTRE PUIS ?

Pour différentes raisons, l'eau de votre puits peut être contaminé momentanément ou contenir de forte teneur de certains minéraux, pouvant être dommageables. Pour prévenir des ennuis de santé, n'oubliez pas de faire analyser la qualité de votre eau idéalement deux fois par année et désinfecter le puits une fois par année. Vous devez acheminer un échantillon vers un laboratoire accrédité par le ministère de l'environnement, du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques. Pour plus de détails sur l'entretien du puits, visitez le www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/.



SAINTE-ANNE DE LA ROCHELLE EN PHOTOS

Appel de photos pour la préparation du calendrier 2027

DATE LIMITE : 31 AOÛT

DIRECTIVES :

- Être un citoyen ou ami de Sainte-Anne-de-la-Rochelle.
- Avoir plus de 18 ans ou avoir le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal si moins.
- Chaque participant atteste être l'auteur de la photo présentée et autorise la Municipalité à la publier et à l'exposer, en tout temps (site internet, bulletin, etc.).
- Si des personnes sont clairement identifiables sur la photo, elles doivent accepter que la photo soit publiée.
- Maximum 5 photos par personne.



CRITÈRES DE SÉLECTION :

- La représentation des saisons, du territoire, de nos campagnes, de notre village.
- L'originalité
- La qualité de la photo et respect des spécificités.

SPÉCIFICITÉS :

Les photos doivent être en **couleurs**, en **format paysage** (horizontal) et de bonne qualité :

- Format .JPG, PNG ou .BMP, taille 2 Mo et résolution de 300 pixels minimum;
- Joindre à chaque photo dans votre dépôt: « Nom et coordonnées du photographe, confirmation d'âge majeur, localisation et/ou description de l'endroit photographié;
- Déposer ou expédier à la municipalité sur support numérique ou par courriel à : info@sadlr.quebec

DÉCISION FINALE DES PHOTOS RETENUES :

Le nom du photographe, l'œuvre et son emplacement seront publiés dans le calendrier municipal qui sera distribué dans chaque foyer de la municipalité.

Merci de votre participation année après année!

MESSAGE DE LA FADOQ DE STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Le prochain déjeuner aura lieu le 16 avril au restaurant Traditionnel à Valcourt.

Il nous reste quelques billets pour la pièce de théâtre Abracadabra du 19 Avril à Sherbrooke. Pour informations, joindre Clarisse Meunier Bourassa au 450-539-0431

L'assemblée générale annuelle (AGA) se tiendra le 7 mai à compter de 17 h à l'ancien presbytère. Réservez votre place en nous contactant par courriel au: FADOQ_SADLR@HOTMAIL.COM

fadoq

ACP STE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

L'association organise son tournoi de chasse à la marmotte les 2-3 mai. Pour plus de détails, demander par courriel:

acpsteannedelarochelle@msn.com

Soyez à l'affût pour les détails des activités et modalités d'inscriptions concernant les activités pour la fête de la pêche la première fin de semaine de juin.



CHRONIQUE SANTÉ PHARMACEUTIQUE

Nous vous souhaitons une grande et chaleureuse bienvenue dans la plus récente Chronique santé pharmaceutique. Cette semaine, nous parlerons de l'infection à la gorge au streptocoque.

Le streptocoque ce n'est pas une bactérie bien timide. Pensez à Kramer dans Seinfeld ou à Séraphin Lampion dans Tintin. Après la contamination, l'infection met 24 à 72 heures pour s'installer, se mettre à jaser sans arrêt avec une familiarité excessive, fouiller dans votre frigo, etc. Comment se sortir d'une pareille situation sans perdre la tête comme Archibald (prénom du capitaine Haddock)? Et bien nous pouvons maintenant faire des tests de dépistage du streptocoque en pharmacie et vous prescrire un antibiotique si le test est positif.

DESCRIPTION

L'infection est causée par une bactérie contagieuse. Gouttelettes suspendues ou salive si on se donne des bisous. Plus fréquente chez les enfants, l'infection cause :

- Fièvre, mal de gorge, difficulté à avaler ;
- Amygdales rouges, douloureuses ;
- Environ 1 à 2 épisodes de mal de gorge sur 10 seront reliés au streptocoque.

Comme si son intrusion à elle seule n'était déjà pas assez exaspérante, l'infection peut aussi emmener des complications :

- Sinusite, otite
- Abcès
- Scarlatine, rash cutané

FONCTIONNEMENT DES TESTS

Rien de bien effrayant. Tout comme Kramer, on craint davantage les clowns que le test au streptocoque. On commence par aller chatouiller le fond de la gorge avec une petite tige, puis on analyse l'échantillon avec une bandelette pour obtenir un résultat en quelques minutes.

Un premier triage peut être fait au téléphone. Si certains critères sont présents, une évaluation pourra être réalisée en point de service local, où le test peut être effectué. Avec une prescription médicale, il est aussi possible de faire le test en pharmacie. Des frais peuvent s'appliquer.

TRAITEMENT

Si le test est positif, un traitement antibiotique pourra être débuté suite à une évaluation médicale. Le traitement réduit énormément la période de contagiosité : si vous ne voulez pas « Séraphin-Lampionner » tout votre entourage, l'antibiotique fait passer la période de contagion de 21 jours à 24 heures. Et oui, dommage pour les adolescents en quête de congé scolaire : seulement 24 h suffisent!

C'est tout pour ce mois-ci ! Si un invité surprise débarque chez vous avec sa valise sans prévenir, nous ne pourrons pas faire grand-chose pour vous aider, mais pour parler du streptocoque ça nous fera plaisir.



Martin Chaput-Tanguay
Marc-Étienne Cloutier
Marc-Antoine Fortin et David Rousseau
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à :



825-A, rue Saint-Joseph
Valcourt (Québec) J0E 2L0
T: 450 532-6000
F: 450 532-6040
s7011proprio@familiprix.ca



Centre d'action bénévole Valcourt & Région
Maison CoopTel

950, rue Saint-Joseph,
Valcourt
450-532-2255
cabver.org 
CABValcourt

ACTIVITÉS À VENIR

- **Groupe de soutien pour proche aidant:** 15 avril à 13h15. Rencontre permettant aux proches aidants d'échanger sur leur vécu, de s'outiller face à leur rôle et de découvrir les ressources du milieu. Inscription au poste 6!
- **Café Débranché:** Les 21 avril et 13 mai de 9h30 à 11h30, le CABVER ouvre ses portes (arrière) pour jaser, prendre un café et être les uns avec les autres!

FORMATION PREMIERS SECOURS PSYCHOLOGIQUES

Présentée par *Christine Rodrigue Lecours et Michel Benoit*



MERCREDI 30 AVRIL
9h30 à 12h

950, rue Saint-Joseph
Valcourt

Ouvert à tout public et gratuit
Inscription avant le 29 avril

Pour Inscription ou plus d'informations :
Christine Rodrigue Lecours,
450 532-2255 poste 6



LE RÉSEAU
D'ÉCLAIREURS

- **Formation sur les premiers secours psychologiques :** présentée en partenariat avec le CIUSSSE le 30 avril de 9h30 à 12h. Inscription au poste 6 au plus tard le 29 avril. Cette formation permet :

- ~ D'être outillé afin d'offrir un soutien de base aux personnes de son entourage qui présentent des signes de détresse ou qui vivent une situation difficile
- ~ Reconnaître les signes de stress ou de détresse psychologique
- ~ Connaître les ressources d'aide pour référer au besoin
- ~ Explorer les moyens pour prendre soin de soi et des autres
- ~ Être à l'écoute des besoins et préoccupations dans son entourage.

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE



19 au 25
avril
2026

52^e édition

fca@q

Je bénévolle

- **C'est le retour de la Semaine de l'action bénévole :** L'action bénévole, c'est cette mission commune qui nous unit et nous met en marche. Ensemble, nous faisons bouger les choses. Nous créons, nous soutenons, nous transformons. Chacun à sa manière, chacun avec ses moyens, mais toutes et tous animés par une même volonté : agir pour le bien collectif. Qu'on tende la main, qu'on partage un savoir, qu'on écoute ou qu'on bâtisse, chaque geste devient un levier de changement. Parce que le bénévolat, c'est plus qu'un engagement individuel : c'est une mission partagée, une chaîne d'actions qui dessinent et soutiennent un monde plus solidaire et plus humain. **Le 26 avril en après-midi**, tout le monde est invité à participer à une marche pour faire voir l'ampleur de ce que représente l'implication dans notre milieu.

COMPTE RENDU SPORTIF – MARS 2026



L'ODYSSÉE

ÉCOLE SECONDAIRE

Volleyball:

En mars, une seule équipe était encore en action. En juvénile masculin, notre équipe mixte (qui compte aussi quelques filles) a participé à un tournoi réservé aux équipes classées de la 9e à la 16e place, le 21 mars à Lac-Mégantic. Nos représentants ont connu un succès mitigé en remportant une seule partie sur une possibilité de cinq.

Ce fut néanmoins une très belle saison formatrice pour cette équipe comptant très peu d'expérience. Merci à Katherine Thibault pour l'encadrement tout au long de la saison.

Badminton:

Le dernier tournoi de la saison a eu lieu et, grâce à sa 8e position au classement général en benjamin féminin, Véronique Madgin représentera l'Odyssee aux championnats régionaux, qui se tiendront le 29 mars. Bonne chance, Véro !

Olivier Madgin, notre entraîneur, se dit satisfait de la saison de ses protégés, dont plusieurs en étaient à leur première expérience en compétition, faute d'équipe au cours des deux dernières années.

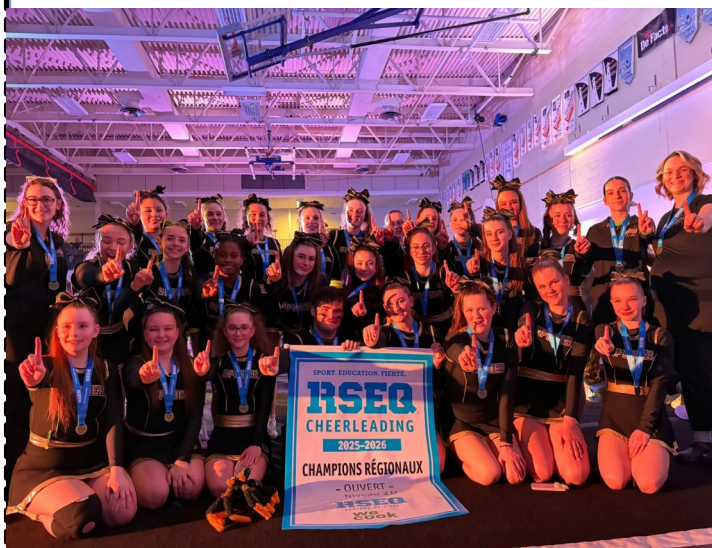
Cheerleading::

Pour une deuxième année consécutive, notre équipe a remporté le titre de championne régionale dans sa catégorie. Les entraîneuses sont très fières de leur performance.

Ce fut également l'occasion pour l'équipe de réussir son premier « hit zéro » (aucune déduction de points) en compétition cette année. Nos porte-couleurs se qualifient donc pour les championnats provinciaux, qui se tiendront à Trois-Rivières le 18 avril. Bravo à nos filles et à notre garçon

Une très belle saison sportive se termine avant d'amorcer le bloc printanier, qui mettra à l'honneur le hockey balle et le volleyball de plage.

Stéphane Bernier, Éducateur physique



TIV—TAXE SUR L'IMMATRICULATION DES VÉHICULES DE PROMENADES



Lors de la séance du 21 janvier 2026, les élus de la MRC du Val-Saint-François ont voté à la majorité en faveur d'une contribution liée à l'immatriculation, en mettant en place une taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade dès 2027.

Dans un contexte où les besoins de mobilité augmentent dans les municipalités, où les mécanismes actuels de financement limitent la capacité de planifier le développement, cette option s'avère un levier de financement stable et récurrent afin de développer et d'améliorer le transport collectif sur son territoire.

Bien que la TIV offre une opportunité d'aller plus loin et surtout, d'avoir de la prévisibilité au fil des années, la MRC continue d'exiger un engagement financier du gouvernement pour les opérations du transport collectif en dehors des grands centres urbains.

Comme des dizaines d'autres MRC et municipalités au Québec, la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade (TIV) est devenue un outil incontournable pour répondre au besoin des citoyens d'avoir une plus grande offre en transport collectif ou de meilleures options de déplacements adaptées à la réalité des municipalités locales.

Pour plus d'information concernant l'implantation de celle-ci, consultez le val-saint-francois.qc.ca/services/transport-collectif/

La Chorale du Val heureux

PRÉSENTE

ON T'EMMÈNE

DES COWBOYS À OFFENBACH

Dimanche le 19 avril 2026

15h

À l'église de Valcourt

Contribution volontaire appréciée!
montant suggéré: 10\$

Sous la direction de
Caroline Paquette

Informations
Emmanuelle Bombardier
819-347-7987

SÉCURITÉ INCENDIE



LE RAMONAGE DU PRINTEMPS!

Vous avez un foyer? Profitez-en pour faire le ramonage dès maintenant.

Il y a plusieurs avantages à ramoner votre cheminée dès la fin de la saison de chauffage :

- **Élimination facilitée** : Les dépôts de crésote sont plus faciles à déloger lorsqu'ils sont récents.
- **Planification optimale** : En agissant rapidement, vous disposerez de plus de temps pour effectuer des réparations si nécessaire.
- **Tranquillité d'esprit** : Évitez le stress et les délais d'un ramonage d'urgence à l'automne!

SOUTIEN JURIDIQUE

SUR LE LOGEMENT PERSONNALISÉ GRATUIT

15 AVRIL 2026 - 15H À 19H30

ESPACE CAFÉ
83, RUE ST-GEORGES
(WINDSOR)

OUVERT À TOUS

PLACES LIMITÉES



RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Info Justice Estrie

D'ÉCLAIREURS

Le Rivage du Val St-François

VAL-SAINT-FRANÇOIS

OMH

MINI-ACTIF

Ateliers de jeux parents-enfants en matinée ou en début de soirée

GRATUIT

Papa, maman,
Venez vous amuser et bouger avec vos enfants de 3 à 5 ans

Expérimentez des activités favorisant leur développement :

- Jeux actifs
- Bricolages
- Comptines, etc.

Maison de la famille

Les Arbrisseaux

Pour inscription ou information :
Tél. : 819 628-0077
Courriel : lesarbrisseaux@gmail.com

Les lundis 20 et 27 avril, 4, 11 et 25 mai à 13h30. École Notre-Dame-des Érables.

Inscription obligatoire

LA SANTÉ MENTALE POSITIVE, ÇA SE CULTIVE

La santé mentale positive, c'est quoi?

La santé mentale positive est un état de bien-être qui permet à tout le monde de profiter pleinement de la vie et d'avoir la résilience nécessaire pour traverser les défis du quotidien.

La santé mentale positive est nourrie par des facteurs comme la confiance en soi, les relations sociales harmonieuses et les environnements favorables à de saines habitudes de vie.

Cultiver la santé mentale positive, c'est développer les compétences personnelles et sociales qui nous permettent d'accueillir tant les journées de soleil que les journées de pluie!

casecutive.ca

En partenariat avec : Québec ASPQ

PÉRIODE DE RENOUELEMENT DU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI. AVEZ-VOUS PRODUIT VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS?

Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est :
 - inférieur à **22 488 \$**, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à **29 712 \$**, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à **41 616 \$**, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à **53 904 \$**, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

par téléphone :

- Sécurité de la vieillesse : **1-800-277-9915**
- Centre d'appui des services mobiles (ce service s'adresse aux personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés concernant notamment la langue ou la littéracie) : **1-877-631-2657**

en personne : bureaux.service.canada.ca/fr



Service Canada offre également des services mobiles aux communautés.

Pour trouver ceux qui vous intéressent à proximité, **visitez la page :**

canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautes

EMPLOIS AU RECENSEMENT

Statistique Canada embauche dans votre collectivité pour le Recensement de 2026!

Joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2026 pour effectuer un travail utile qui a une incidence sur votre collectivité.

Renseignements importants :

- Environ 32 000 emplois au recensement sont offerts partout au Canada.
- Le taux de rémunération est de **25,87 \$ l'heure** pour les postes sans fonctions de supervision et de **31,32 \$ l'heure** pour les postes de supervision, en plus des dépenses admissibles.
- La période d'emploi pour les postes du recensement est de **mars à juillet 2026**, selon le poste et le lieu de travail.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, ce qui comprend le jour, le soir et la fin de semaine.



MALADIES TRANSMISES PAR LES TIQUES : DEMANDE DE COLLABORATION POUR UN PROJET DE RECHERCHE

Vous souhaitez apprendre à mieux gérer le risque d'exposition aux tiques autour de votre domicile ou lors de vos activités en plein-air tout en contribuant à l'avancement de la science? Notre équipe de recherche, formée de chercheurs de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke vous invite à participer à un projet de formation-recherche-action sur la prévention des maladies transmises par les tiques en contactant Elizabeth Dyer ; elizabeth.dyer@umontreal.ca.

Les participants à l'étude auront accès à une formation en ligne en direct ou en différé avec un de nos formateurs. Un tiers des participants, sélectionnés au hasard, pourront bénéficier d'une consultation à domicile avec des membres de notre équipe de recherche pour analyser les facteurs de risque autour de la maison, émettre des recommandations préventives et proposer un plan d'action pour réduire l'exposition aux tiques.

Les personnes de plus de 18 ans dont la maison est située dans une zone à risque en Estrie et en Montérégie, à proximité d'une forêt où des tiques sont présentes, sont invitées à participer à l'étude. Pour savoir si votre maison est située dans une zone à risque, cliquez sur le lien suivant et suivez les instructions : preventick.ca/Carte/.

Document d'information et formulaire de consentement au sujet de ce projet de recherche: limesurvey.umontreal.ca/upload/surveys/761371/files/FORMULAIRE-consentement%20PraTique%202026.pdf.

PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISES PAR LES TIQUES

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est infectée par une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres avant de se nourrir de sang. Sa piqûre, sans douleur, peut causer une rougeur qui s'étend rapidement à plus de 5 centimètres et parfois de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des douleurs aux muscles et aux articulations. Si la maladie n'est pas traitée rapidement, elle peut causer de graves problèmes de santé plus tard.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes. On retrouve des tiques partout au Québec, toutefois, le risque de se faire piquer est plus grand dans le sud de la province.

En plein-air, les tiques se nourrissent du sang des animaux, dont les rongeurs, mais elles ne manquent pas de s'attacher aux humains passant dans leur périphérie. Il est possible de prévenir leur prolifération en installant des « pièges » qui sont aussi utiles à certains de leurs hôtes préférés. Plusieurs options sont disponibles sur le marché, mais il est également possible de les faire par soi-même (veillez à faire votre projet dans un lieu aéré et éloigné des animaux de compagnie).

Faire des tubes de contrôle des tiques soi-même

Porter de l'équipement de sécurité (lunettes, gants). Imbiber des boules de coton du mélange ou insecticide à base de Perméthrine et laisser sécher avant de les bourrer dans les tubes cartonnés.



Comment ça Fonctionne

STEP 1 / ÉTAPE 1



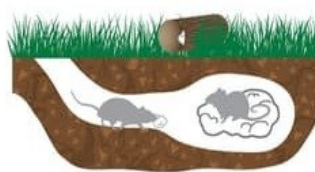
Les tiques se nourrissent de souris

STEP 2 / ÉTAPE 2



Les tubes contiennent du coton traité à l'insecticide perméthrine

STEP 3 / ÉTAPE 3



Les souris récupèrent le coton traité et l'utilisent pour garnir leurs nids

STEP 4 / ÉTAPE 4



Les tiques qui se nourrissent des souris meurent

Les Tubes de Contrôle des Tiques Tuent les Tiques à Pattes Noires

- 1 Au printemps, placez les Tick Tubes à l'extérieur de votre maison, dans les endroits qui attirent les souris.



- 2 Les placer dans les broussailles, les tas de bois, les parois rocheuses et les parterres de fleurs.



- 3 Ne placez pas les Tick Tubes dans des zones que les souris n'habitent pas, comme une allée ou la pelouse tonde.





ÉCOCENTRE OCCASIONNEL

Réservé aux citoyens des municipalités de la région de Valcourt (preuve de résidence requise)

Ville de Valcourt | Canton de Valcourt | Racine | Maricourt | Lawrenceville | Bonsecours | Sainte-Anne-de-la-Rochelle

Ouvert de 9 h à midi les samedis suivants :

25 avril, 9 mai, 23 mai, 6 juin, 27 juin, 11 juillet, 1 août,
22 août, 12 septembre, 3 octobre et 17 octobre 2026

En tout autre temps, il sera strictement interdit d'y déposer des matières.

Matières acceptées

GRATUIT

BOIS

Branches, bois naturel, traité ou peint : incluant les meubles en bois aggloméré.

BRIQUE ET BÉTON

Brique, béton non armé, pierre, gravier, ciment.

MÉTAL

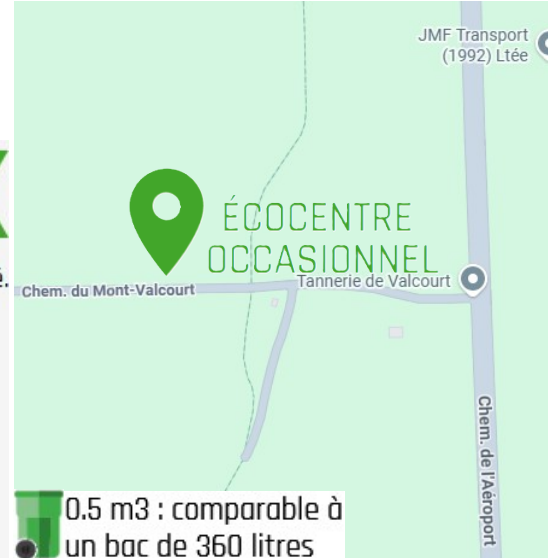
Toute pièce de métal de dimension raisonnable y compris les gros appareils ménagers [exempt d'halocarbure, donc aucun appareil réfrigérant].

SOL

Surplus d'herbe et feuilles, résidus de jardin et terre non-contaminée.

PLASTIQUES AGRICOLES ET ACÉRIQUES

Demandez les conditions avant, sinon refusé.



VOLUME (M3)	TARIFICATION NON VALORISABLE
moins de 0.5	gratuit

CONDITIONS Déposez vos matières triées de façon sécuritaire dans les espaces identifiés.

TARIFICATION 2026

Payable en argent seulement.

- **MATELAS ET MEUBLES REMBOURRÉS** → 20.00 \$ / morceau
 - **BARDEAU D'ASPHALTE TRIÉ** → 90.00 \$ /m3
 - **BARDEAU MÉLANGÉ À D'AUTRES MATIÈRES** → refusé
 - **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION NON VALORISABLES** → Voir la grille ci-dessous
- Ex : fenêtrage, papier noir, bois avec métal, plastique ou verre, gypse, laine isolante, vinyle.

0.5 m3	25.00 \$
1 m3	50.00 \$
1.5 m3	75.00 \$
3 m3	150.00 \$
5 m3	250.00 \$

MATIÈRES REFUSÉES

Résidus domestiques dangereux, pneus, tissus et vêtements, cartons, déchets, bardeau d'asphalte non-trié, asphalte, ciment armé et bloc plus gros que 2 par 2 pieds, pneus, souches, bois créosoté, appareils ménagers contenant des halocarbures, matériel électronique et informatique.

La collecte des résidus domestiques dangereux 2026

Qu'est-ce qu'un produit domestique dangereux ?

- Corrosif
- Inflammable
- Explosif
- Toxique

***Seules les quantités domestiques seront acceptées.**

Secteur Valcourt

samedi 9 mai 2026 de 9 h à 15 h

Dans le stationnement de l'aréna municipal de Valcourt
1111, boulevard Cyrès